



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

MAI 2022

Votre Mairie est ouverte : de 8h45 à 12h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;
de 13h30 à 18h les mardi et jeudi
Le maire reçoit sur rendez-vous.

 **05 59 33 19 84**
 **mairie@uzein.fr**
 **uzein.fr**
 **Commune d'Uzein**

Le mot du maire

Au cours de ces cinq dernières années, le ciel de notre beau pays a connu plus de grisaille que de couleur bleu, avec aussi, quelques aléas climatiques. Dimanche 24 avril, les français ont voté et élu Emmanuel MACRON, président de la République à 58,5 % (52 % à Uzein) pour un nouveau bail à l'Élysée. Nous avons échappé à un quinquennat de ciel obscur parsemé d'éclairs : je m'en réjouis, même si j'aurais préféré des promesses de ciel bleu permanent avec quelques nuages chargés d'eau. Cela repousse à 2027 au moins, l'éventuel pouvoir aux climato-sceptiques qui finiront, tôt ou tard, par être confrontés au pragmatisme de la vie de tous les concitoyens résidents en «FRANCE» au 21^{ème} siècle ...

Quelques semaines de répit, puis, nous serons de nouveau amenés à voter pour nos représentants à l'Assemblée Nationale les 12 et 19 juin prochains afin que le prochain gouvernement puisse engager un programme et des réformes dont notre pays, riche de sa jeunesse, de son Histoire et de son positionnement en Europe et dans le monde, a besoin.

Lors du dernier édito, j'avais évoqué la difficulté, pour les élus et notre secrétaire, à boucler le budget prévisionnel 2022 : c'est chose faite, voté lors du conseil du 15 avril dernier (voir ci-dessous).

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 1 827 000 €, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2021. Les élus ont du tenir compte des dépenses «ressources humaines» (trois postes fixes et trois emplois aidés PEC) plus importantes du fait du fonctionnement du centre de loisirs, passé communal en juillet 2021, sur l'année 2022 entière. 25 % d'augmentation concernant les dépenses d'énergie a été envisagée au vu de la situation mondiale actuelle : sera-t-elle suffisante ? Des travaux sur la voirie communale et sur les bâtiments communaux ont été programmés et maintenus.

La section investissement a été plus difficile à équilibrer. La présence du GRAND projet de reconstruction du restaurant scolaire suite à l'incendie du 28 mai 2017 et extension de l'école (préau extérieur et une salle de classe), du service périscolaire et du centre de loisirs (salles d'activités) explique un équilibre d'un montant de 2 819 000 €, soit un peu moins de 70 % d'augmentation. Les élus ont décidé de reporter des achats de petits matériels d'un an en s'efforçant de faire avec l'existant ! Cet énorme investissement, un peu plus de deux millions d'euros, obligatoire pour la commune, impactera aussi le budget 2023 en raison d'une nécessaire autorisation de programme délibérée sur ces deux années.

Pour équilibrer les dépenses d'investissement, outre les subventions, la commune va contracter 3 emprunts : - un «classique» d'un montant de 400 000 € (sur 25 ans, à remboursement annuel),
- un, à court terme (remboursement en 2023-2024 ?) de 744 000 € par avance d'indemnisation liée à un sinistre (la procédure judiciaire est toujours en cours).
- un autre, à court terme aussi, classique pour une collectivité, pour avance FCTVA, de 356 000 €.

Ces travaux de construction débiteront ce mois de mai : c'est la raison pour laquelle une école maternelle complète construite à partir de 165 m² de modulaires a été installée dans la cour de récréation. Elle est opérationnelle jusqu'à la fin des travaux prévue pour juin 2023.

Bien à vous, Eric CASTET.

Séance du conseil municipal du vendredi 15 avril 2022

Tous les points ont été votés à l'unanimité.

1. Comptes de gestion 2021 : Budget principal, Budget Annexe Lotissement communal et Budget rattaché Cimetière : [...] Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2. Comptes Administratifs 2021 :

Budget Principal : Le résultat à la clôture de l'exercice fait apparaître un résultat de 525036.86 €.
Budget Annexe Lotissement Communal : " " " " 119 595.63 €.
Budget Rattaché Cimetière : " " " " 3 226.00 €

3. Affectations des résultats de l'exercice 2021 :

Budget Principal : Les résultats de l'exercice 2021 seront affectés comme suit :

En recettes de Fonctionnement : 697 249.86 € En dépenses d'Investissement : 218 161.30 €

En recettes d'Investissement : 45 948.30 €

Budget Annexe Lotissement Communal : Les résultats de l'exercice 2021 seront affectés comme suit :

En recettes d'Investissement : 119 595.63 €

Budget Rattaché Cimetière : Les résultats de l'exercice 2021 seront affectés comme suit :

En recettes d'Investissement : 4 060.73 €

4. Budgets Primitifs 2022 : **Budget Principal :** Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 1 826 671.86 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 2 819 111.88 € soit un budget global de 4 645 783.74 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
011 – Charges à caractère général	574 438.00	70 – Produits de services	138 345.00
012 – Charges de personnel et frais assimilés	682 600.00	73 – Impôts et taxes	609 707.00
65 – Autres charges de gestion courante	103 128.00	74 – Dotations	306 355.00
66 – Charges financières	13 000.00	75 – Autres produits de gestion courante	50 000.00
67 – Charges exceptionnelles	860.00	76 – Produits financiers	15.00
739223 - FPI C	16 000.00	77 – Produits exceptionnels	20 000.00
020 – Dépenses imprévues	1 755.86	013 – Atténuation de charges	5 000.00
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	318.00		
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 392 099.86	002 – Excédent de fonctionnement reporté	697 249.86
023 – Virement à la section d'investissement	434 572.00		
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	434 572.00		
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 826 671.86	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 826 671.86

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 934 925.00	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 513 247.00
Restes à réaliser de l'exercice précédent	524 544.00	Restes à réaliser de l'exercice précédent	696 757.00
16 – Emprunts et dettes assimilées	81 830.00	Excédent de fonctionnement capitalisé	45 948.30
001 - Déficit d'investissement de n-1	218 161.30	Virement de la section de fonctionnement	434 572.00
Versements Budget annexe Lotissement	31 563.00	Opérations financières	101 500.00
020 – Dépenses imprévues	1 001.00	Régularisations écritures budgétaires	27 087.58
Régularisations écritures budgétaires	27 087.58		
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 819 111.88	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 819 111.88

TOTAL BUDGET

DÉPENSES	4 645 783.74	RECETTES	4 645 783.74
----------	--------------	----------	--------------

Les opérations d'investissement retenues pour 2022 sont reprises ci-dessous :

Réhabilitation d'une maison de centre bourg en Maison d'Assistants Maternelles ; Construction d'un pôle paramédical ; Reconstruction du restaurant scolaire et extension du bâtiment périscolaire.

Budget Annexe Lotissement Communal : Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 583 360.37 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 563 102.00 €.

Budget Rattaché Cimetièrre : Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement, dépenses et recettes, à la somme de 5 669.73 € et en section d'investissement, dépenses et recettes, à la somme de 8 895.73 €.

5. Création d'une Autorisation de Programme (AP) pour le projet de reconstruction du restaurant scolaire et de l'extension du bâtiment périscolaire : [...] Proposition de création d'une autorisation de programme pour le projet de reconstruction et extension des bâtiments scolaires pour un montant maximum de 2 570 000 € TTC, avec répartition des crédits de paiement de la manière suivante :

en TTC	2022	2023	TOTAL
Travaux (art 2135)	1 970 000 €	600 000 €	2 570 000 €
TOTAL	1 970 000 €	600 000 €	2 570 000 €

6 Régularisation d'écritures budgétaires :

Compte	N° inventaire	Désignation	Date	Montant
202	FEU1	ELABORATION PLU	31/12/2004	2 451.80
202	PLU 2011	REUNION AE PLU/SOGREAH	08/12/2011	23 706.64
202	PLU 2011/2013	REVISION PLU/ARTELIA	29/11/2013	2 775.92

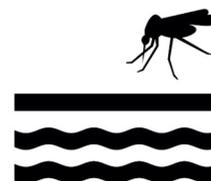
7. Attribution de la subvention 2022 à l'OCCE : M.le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 1 845 € à l'OCCE, soit 15 € par enfant, pour 123 élèves au 01/01/2022, pour l'année 2022.

8. Subvention à l'ADMR du Canton de Lescar : M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de verser une subvention à l'ADMR du canton de Lescar à hauteur de 850 €/an. De plus, depuis la fusion du 01/01/2017 de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et de la Communauté de Communes du Mieu de Béarn, un versement de 996.48 € à ladite association est compté dans le montant de l'attribution de compensation annuelle. Il est donc proposé au Conseil Municipal de verser pour l'année 2022 la subvention suivante :
 $850 + 996.48 = 1 846.48 \text{ €}$.

9. Demande exceptionnelle de prêt de la Salle Polyvalente : Association « En avant pour Capucine » : Le 23 Avril 2022, une journée de divertissement dans un but caritatif est organisé à Uzein. Link & Help est un évènement organisé par 6 étudiants de CESI Pau, dans le cadre d'une formation sur la gestion de projets, ce au bénéfice de l'Association « En avant pour Capucine », et en partenariat avec le Comité des Fêtes d'UZEIN. L'objectif de ce projet est de faire connaître Capucine et son association, ainsi que de collecter des dons afin de l'aider à aller aux États-Unis pour son traitement et pour financer l'achat de matériels médicaux. Au vu de l'objectif caritatif du projet, M. le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de prêter la salle polyvalente à titre gracieux pour l'organisation de cette journée.

Informations diverses

1 Les moustiques tigrés (Rappels) : C'est l'affaire de tous ! Cet ennemi prend naissance dans 90 % des espaces privés et ne vit que dans un rayon de 150 m maximum de ces sites dans des contenants remplis d'eau de pluie stagnante. (voir détails pour lutter dans le précédent bulletin).



2 « RESPECT DU VOISINAGE » : RAPPELS !!!

Travaux de bricolage et de jardinage : - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

3 Fête de la famille et pique nique participatif Le traditionnel pique nique au bois de la place du Lanot, imaginé il y a quelques années par les enfants du CME, refait son apparition à l'occasion de la fête de la famille organisé par l'association « Le Petit Prince » (voir prospectus ci-dessous) le dimanche 15 mai. Prière de s'inscrire en mairie pour ce repas où chacun amène à manger, les élus de la commune mettent à disposition un barbecue !

4 Profitez d'un coup de pouce pour changer de braquet : Vous pouvez consulter le lien suivant pour profiter de ce dispositif d'aide, proposé par notre communauté d'Agglo, à l'achat d'un vélo : <https://www.pau.fr/article/aide-a-lachat-velo—profitez-dun-coup-de-pouce-pour-changer-de-braquet>

Retrouvez ce bulletin municipal papier en mairie ou à l'épicerie, en version numérique dès le premier mercredi du mois sur le site et la page Face Book. D'autres articles illustrés, non présents dans ce bulletin se trouvent aussi sur le site uzein.fr, et des actualités flash sur le compte facebook de la commune.

Informations des associations et des sections du Foyer Rural d'Uzein

1. Association UNC et amicale des Anciens Combattants d'Uzein/Momas :

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 : Messe des anciens combattants 10 h en l'église de SAUVAGNON. Cérémonie au monument aux morts d'UZEIN à 11h30. A l'issue vin d'honneur offert par la municipalité. Remise de décoration et diplômes (UNC). Vente des bleuets de France.

2. Association des donneurs de Sang du secteur : La prochaine collecte de don de sang à Lescar aura lieu le mercredi 18 mai de 15h30 à 19h00 à la Villa des 7 Moulins, rue St Exupéry (après Castorama). Les besoins de sang sont toujours nécessaires, venez nombreux pour accomplir cet acte de solidarité. L'association vous remercie au nom des malades. RdV sur dondesang.efs.sante.fr ou 0800 744 100.

3. Association « Le Petit Prince »



PROMENONS NOUS DANS LES BOIS
dimanche 15 mai à Uzein

10h30 à 12h
Bibliothèque
Lectures Contées
Ateliers Sensoriels

12h à 16h
Bois du Lanot
Pique Nique Géant
Jeux de Plein Air

16h30
Salle Polyvalente
Spectacle de Marionnettes de 4 à 99 ans
"Les 3 petits cochons, Tournage!!!" Cie Céto

Le tournage catastrophique du film des Trois petits cochons par un réalisateur égocentrique, des comédiens médiocres et des techniciens lamentables. Un spectacle très drôle avec des personnages loufoques, des rebondissements et des gags.

Journée proposée dans le cadre des Journées départementales des familles par l'Association Le Petit Prince, La Bibliothèque, Le Conseil Municipal d'Enfants, L'ALSH Communal, la Mairie d'Uzein; Avec le soutien et la participation de :

